

L'organisateur :

L'Accueil de Loisirs est organisé par l'association loi 1901 nommée « Cap Evasion » située au Pôle Enfance Jeunesse, 275 route de Confolent, 43590 Beauzac.

Il fonctionne pendant toutes les vacances scolaires (extrascolaire) ainsi que les mercredis en période scolaire pour les enfants de 3 à 13 ans et tous les vendredis soirs pour les adolescents de 11 à 17 ans (périscolaire).

Cap Evasion propose aussi une activité arts du cirque aux enfants à partir de 7 ans les mercredis matins.

Rappel du projet éducatif de Cap Evasion :

Les objectifs éducatifs et pédagogiques de l'accueil de loisirs de Beauzac reposent sur les finalités de l'association. Ainsi nous voulons :

« Promouvoir la pratique sportive et l'accès à la culture pour tous »

« Harmoniser les loisirs avec la vie scolaire par le biais des vacances et du temps libre »

« Permettre aux enfants d'être acteurs de leur éducation et de leur formation en visant particulièrement l'autonomie, la coopération et l'intégration de chacun dans une vie de groupe »

- Concevoir l'accueil de loisirs de Beauzac uniquement comme un lieu de vacances où chaque enfant pourra s'insérer dans un projet présentant des activités susceptibles de l'intéresser.
- Permettre à l'enfant et au jeune de découvrir ses potentialités par la pratique physique, sportive et culturelle
- Combattre les inégalités sociales et culturelles par l'intermédiaire des modes d'expression et de création.
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir en leur proposant une structure d'accueil dynamique et enrichissante.
- Renforcer les liens entre les enfants et les jeunes mais aussi avec les adultes par l'échange de savoirs, savoir-faire et savoir être.
- Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et de responsabilités des enfants et des jeunes dans la réalisation de leur(s) projet(s) et les amener à plus d'autonomie et de confiance soi.
- Proposer toute forme d'expression et de créativité et mettre en avant le dépassement
- Respecter et faire respecter le principe de Laïcité

Voici une petite réflexion imagée qui nous permettra de poser des bases solides afin de définir les objectifs de l'accueil de loisirs.

Quel est le rôle de l'adulte face à l'enfant ?

Qu'est-ce que la notion de groupe, de vie collective ?

Quelle signification donner au mot loisirs ?

Un enfant est une petite graine qui a besoin de germer ; pour cela il a besoin de soleil, d'eau, d'engrais, d'espace et quelqu'un pour en prendre soin.

L'adulte est là pour lui apporter l'équilibre nécessaire à sa croissance.

L'enfant est un explorateur, un aventurier qui a soif de découverte, qu'il soit timide ou pas, il est toujours en recherche.

L'adulte a le savoir et doit le transmettre à l'enfant, l'aider à comprendre, l'accompagner. Il est un exemple, un point de repère pour l'enfant. Il lui apporte l'éducation, éduquer c'est donner un cadre, des valeurs, des principes fondamentaux, des habitudes, s'intégrant à notre société. C'est lui permettre d'acquérir un savoir, un savoir faire, un savoir vivre.

L'éducation est en même temps le soleil, l'eau, la terre, qui fait germer la petite graine ! qui fait que l'enfant devienne responsable de ses idées, de ses actes, et qu'il en prenne conscience.

L'enfant dans le groupe doit trouver sa place ; ainsi le groupe doit favoriser les échanges, les relations sociales basées sur la compréhension mutuelle, la tolérance et le respect de l'autre, permettre la mixité. La vie en groupe, nécessite des obligations, des interdits, des règles, à nous adultes de leur apprendre.

Le loisir doit être un moment de détente, de jeu, de plaisir, qui permette à chaque enfant de s'épanouir dans ses passions, ses talents artistiques, sa créativité...

NOS INTENTIONS PEDAGOGIQUES :

- Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant :

- Expression, créativité, motricité...

Ne pas cloisonner l'enfant, proposer des activités d'éveil, développer les sens.

Adapter les activités et permettre aux enfants de les faire évoluer.

Varié les activités. Permettre aux enfants de manipuler, expérimenter, bricoler...

- Socialisation, participation à la vie du groupe :

Créer une dynamique de groupe, apprentissage du faire ensemble, favoriser les échanges.

Le centre est une micro société avec des règles à respecter.

Permettre aux enfants de s'exprimer sur la vie du centre.

- Autonomie :

Laisser des temps d'autonomie ne veut pas dire laisser les enfants seuls, sans surveillance !

C'est permettre à l'enfant d'exister en tant que personne, en considérant ses besoins, ses envies, son histoire, ses savoirs...les associer à la préparation de leurs activités. Les amener à devenir des futurs citoyens.

- Responsabilisation :

Permettre aux enfants de faire des choix et de les assumer, leurs donner la possibilité de prendre des responsabilités.

- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Favoriser les activités de découverte, sensibiliser les jeunes au monde qui les entourent.

Les objectifs pédagogiques s'articulent autour des programmes d'activités, de l'organisation de la vie quotidienne et de l'encadrement de l'équipe d'animation.

Le public :

Actuellement environ 300 enfants sont scolarisés sur les deux écoles primaires implantées sur la commune. Nous accueillons 50 enfants par jour en moyenne (de 3 à 13 ans).

Pendant les vacances, certains enfants viennent quasiment tous les jours, ils connaissent bien le centre, il est donc essentiel de leur proposer des activités nouvelles et variées. D'autres enfants viennent plus ponctuellement, de manière irrégulière, surtout en fonction des activités prévues. Il est donc important de prévoir leur intégration parmi les « habitués ».

Les groupes :

- 3 - 5 ans
- 6 - 7 ans
- 8 - 10 ans
- 11 - 13 ans
- 14 - 17 ans (ce groupe bénéficie d'un fonctionnement spécifique et sera explicité dans un document annexe)

L'encadrement est assuré par :

- Une directrice titulaire du BAFD : Josiane Giraud
- Un directeur titulaire du BPJEPS (animation culturelle), du BAFD et du CQP Animateur tir à l'arc, responsable de l'accueil adolescents et de l'atelier cirque : Willy Pautrat
- Une directrice titulaire du BPJEPS (animation sociale) : Pauline Gire
- Des animateurs titulaires ou stagiaires BAFA (ou diplômes équivalents), et d'autres non diplômés selon les normes d'encadrement en vigueur.

Deux animateurs sont prévus pour chaque groupe. En principe les animateurs resteront attachés à un groupe défini afin d'assurer une certaine stabilité auprès des enfants. Cependant, des changements pourront avoir lieu en fonction des effectifs de chaque groupe et des sorties proposées, et aussi si le choix de l'animateur ne correspond pas au groupe, ceci dans le but d'apporter le meilleur aux enfants et aux animateurs.

Le nombre d'animateurs se renforcera quand il y aura des mini camps, afin d'assurer un accueil pour les enfants qui ne partent pas.

Selon les périodes, un(e) animateur (trice) titulaire de la formation aux premiers secours ou les directeurs seront en charge de la fonction sanitaire, référents de l'infirmerie. Ils s'assureront que les petits soins quotidiens sont réalisés, que le registre mentionnant les soins est bien tenu. Ils contrôleront et compléteront les trousse de secours. Ils devront connaître un certain nombre de gestes pour faire face à quelques situations concrètes (piqûre d'insecte, morsure de vipère, plaie, fracture, entorse, coup de soleil, brûlure, insolation...)

Le rôle du directeur :

- Un responsable légal vis-à-vis des autorités de tutelles (Ministère de la Jeunesse et des Sports)
- Garant du projet éducatif de l'organisateur, du bon fonctionnement général du centre et du suivi pédagogique.
- Disponible, il conseille, soutient, critique, évalue, coordonne les informations, les recommandations, anime l'équipe...
- Formateur envers les animateurs, et notamment envers les stagiaires BAFA
- Gère les domaines financiers, administratifs et matériels

Le rôle des animateurs :

- Assurent la mise en place du projet pédagogique et participent à son évaluation et à son réajustement
- Connaissance des enfants qui lui sont confiés :
Au niveau individuel : personnalité, besoins, problèmes...
Au niveau collectif : relation avec les autres, socialisation
- Garant de leur sécurité morale, physique et affective
- Participation active, donner des responsabilités, laisser la place aux initiatives...
- Etre à l'écoute des enfants, disponible

- cf. annexe - document – charte : « *Etre animateur à Cap Evasion* », outil qui est utilisé lors des réunions de préparation des vacances.

➤ Des prestataires extérieurs pourront intervenir selon les sorties et activités organisées. En présence d'un intervenant, les animateurs restent évidemment responsables de leur groupe et doivent prendre les décisions nécessaires.

Le lieu / les locaux :

Depuis 2008, l'accueil de loisirs est installé au pôle enfance jeunesse, partagé avec la crèche halte-garderie et le Relais Petite Enfance.

Il est un peu excentré du bourg, mais bénéficie d'un environnement exceptionnel avec le parc de la garenne et son aire de jeux.

- Chaque groupe bénéficie de sa propre salle d'activités d'environ 40m², dont deux aménagées pour les plus petits (3-5 et 6-7 ans) avec un mobilier adapté à leur taille.
- Une salle de sieste pour les plus petits
- Une salle de motricité (partagée avec la crèche et le RPE)
- Un atelier bricolage
- Une salle de restaurant
- Une cuisine pédagogique
- Des sanitaires adaptés aux petits et grands
- Une infirmerie
- Un bureau pour l'administratif et l'accueil des parents
- Une salle de pause pour l'équipe pédagogique

Tous ces locaux sont adaptés pour l'accueil des handicapés. Le cas échéant, des réflexions devront être menées avec les animateurs. Un protocole d'accueil des enfants en situation de handicap a été signé avec la DDCSPP.

Nous avons aussi la possibilité d'avoir accès à diverses structures municipales, situées à proximité :

- Gymnase
- Deux stades de foot et terrains de tennis à 200 mètres du centre,
- La médiathèque
- Le point public multimédia
- Salle de spectacle « la Dorlière »
- Espace des Remparts
- Salle des associations

La vie quotidienne / les horaires :

Des objectifs :

- Permettre aux enfants de comprendre rapidement le fonctionnement du centre et de s'approprier les différents lieux du centre.
- Permettre aux enfants de s'exprimer sur la vie du centre
- Laisser du temps libre à l'enfant (nécessaire à sa construction)

Ouvert du lundi au vendredi, la journée au centre de loisirs sera organisée en différents temps :

▪ JOURNEE TYPE :

- 7h30 à 9h : temps d'accueil, arrivée des enfants
- 9h à 12h : temps d'activités, dont un temps de pause entre 10h15 et 10h30 en fonction de l'activité (collation pour les plus petits)
- 12h à 13h30 : repas, suivi d'un temps de repos pour ceux qui le souhaitent, sinon activités calmes (digestion)
- 13h30 à 14h : accueil
- 14h à 17h30 : activités, goûter entre 16h et 16h30
- 17h30 à 18h : accueil, départ des enfants.

- **Les temps d'accueil** : le matin de 7h30 à 9h puis de 12h à 12h15,
l'après-midi de 13h30 à 14h puis de 17h30 à 18h00

Les temps d'accueil sont des temps où chaque enfant arrive ou repart du centre accompagné d'un parent. Ce sont des moments privilégiés pour prendre contact avec l'enfant, en assurant la bonne transition entre le milieu familial et le centre. Ce temps peut être le moment où les parents nous transmettent des infos importantes pour la prise en charge des enfants mais aussi pour les équipes éducatives pour parler de la journée passée ou avenir.

L'équipe d'animation propose des activités informelles communes à tous les âges (salle de jeux de société, lieu d'expression musicale, coin lecture, jeux extérieurs, arts plastique...). Ce sont aussi des temps importants dans la relation avec les familles, pour les informer des activités, prendre d'éventuelles recommandations vis-à-vis de l'enfant.

- **Des temps d'activités** de 9h à 12h et de 14h à 17h30 :

Un programme d'activités détaillé, préparé par l'équipe pédagogique, est proposé à chaque tranche d'âge, avec un éventail d'activités sportives, manuelles, culturelles et artistiques, qui s'articulent le plus souvent autour de différents thèmes. Des sorties, des mini-camps sont également proposés.

Ce programme est distribué aux parents dans les écoles, affiché, disponible dans différents lieux « stratégiques » (office de tourisme, mairie, médiathèque...) et diffusé sur notre site internet (www.capevasion.free.fr)

- **Les repas** :

Les repas de midi seront proposés sous forme de pique-niques apportés de la maison, ou possibilité de prendre des repas chauds que le centre de loisirs fera préparer par la cuisine collective de Ste Sigolène (« E.U.R.L La Croix des Rameaux »).

Des repas spécifiques pourront être proposés (régimes particuliers, allergies).

Les moments de repas sont des temps importants dans le rythme des enfants. Il est donc nécessaire de veiller à ce que des horaires fixes soient respectés ainsi que les conditions d'hygiène (lavage de mains, propreté de la vaisselle et des tables).

La façon de prendre les repas ne doit pas être prise à la légère : ce sont des temps conviviaux où les animateurs devront montrer l'exemple, être assis, veiller à ce que le mobilier soit adapté, à ce que les enfants ne manquent de rien, aider les plus petits et permettre aux plus grands d'aider les petits. La répartition sur les tables doit être équilibrée et permettre les échanges.

Participation des enfants à la vie du groupe, du centre, responsabilisation : les enfants devront contribuer au débarrassage des tables, rangement des chaises, nettoyage tables et vaisselle, en fonction de leur âge et de leurs capacités.

Les goûters de l'après-midi sont fournis par le centre. Les parents peuvent s'ils le souhaitent mettre une petite collation du matin. Les temps de goûters sont des moments de partages importants dans la vie du groupe, ils permettent aux enfants de souffler, faire une pause, se ressourcer avant de reprendre une activité.

Des activités cuisine seront proposées aux enfants (crêpes, gâteaux, sorbets...). Chaque animateur devra veiller à la propreté de la cuisine pédagogique et des ustensiles à disposition, tout en faisant participer les enfants. Un échantillon de chaque plat réalisé devra être conservé au réfrigérateur pendant 5 jours.

Lors des mini camps, les enfants participeront à la conception de leurs menus, et la confection des plats. Ils devront répondre à l'équilibre nutritionnel et aux besoins des enfants (quantité, qualité). Les animateurs devront veiller à l'hygiène et au respect de la chaîne du froid. Une tente « cuisine » devra n'être réservée qu'à cet effet.

Les activités :

Des objectifs :

- Permettre aux enfants de choisir des activités :

Pour cela, proposer des demi-journées où les enfants ont le choix entre plusieurs activités.

Essayer de formaliser des réunions, des temps de discussion avec les enfants pour que chacun s'exprime.

- Proposer des activités variées :

- Manuelles : création à partir de différentes matières et différents supports (bois, carton, argile, peinture...) pour permettre à l'enfant de manipuler, expérimenter, bricoler...
- Sportives : sports collectifs et individuels, grands jeux, équitation, poney pour les plus petits, putting golf, accrobranches, VTT, sports nautiques...
- De pleine air : randonnées, balades nature, découverte du milieu, du monde qui les entourent (faune et flore)
- Artistiques : expression corporelle, musique, chants, théâtre, cirque...
- Jeux de société, jeux du monde, prêtés par la ludothèque intercommunale
- Des sorties : culturelles, piscine, parcs de loisirs
- Des mini camps

A chaque période de vacances, un programme détaillé préparé par l'équipe pédagogique, est proposé à chaque tranche d'âges, avec un éventail d'activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques, qui s'articulent autour de plusieurs grands thèmes pour chaque groupe. Certains thèmes, certains grands jeux, sont communs à tous les enfants du centre, afin de permettre les échanges et favoriser le lien entre les générations.

Ces activités communes aux différents groupes seront adaptées en fonction de l'âge des enfants et de leurs particularités, leurs besoins (rythmes biologiques différents, locaux et matériel adaptés)

Le programme des 11-13 ans s'articulera de la façon suivante : le matin activités au choix à l'Accueil de Loisirs, les après-midi les activités se dérouleront au Beaucaul (salle ados). Cette nouvelle organisation se veut une passerelle entre l'accueil de loisirs et le Beaucaul. Les 11-13 ans partent ainsi à la rencontre des plus grands, partagent avec eux des activités et se familiarisent avec le fonctionnement de l'accueil ados qui rejoindront plus tard.

Les inter-centres :

Des rencontres entre les différents accueils de loisirs de la communauté de communes sont organisées dans le but de faire bénéficier au plus grand nombre d'enfants davantage d'opportunités d'animations.

Nos **objectifs** sont donc de :

1. favoriser les échanges entre les jeunes et les structures
2. mutualiser les compétences, les moyens, les outils, les locaux, les transports...
3. répartir les différentes missions entre les structures.
4. faciliter la réalisation d'évènements originaux, nouveaux, « conséquents »...
5. impliquer réellement l'ensemble des équipes (permanents, vacataires), les jeunes, les responsables de structures...sur les projets.

Les mini camps :

Durant l'été plusieurs mini camps sont organisés afin de favoriser l'autonomie des enfants. L'objectif de ces mini camps sur trois, quatre ou cinq jours, outre le plaisir de se retrouver avec ses copains loin de la maison, est l'approche de la vie en collectivité : s'adapter au rythme du groupe, respecter les règles de vie commune (lever, coucher, horaires des repas), participer aux tâches quotidiennes (préparation des repas, aide au rangement du camp), faire sa toilette... Pour cela les animateurs et les enfants mettront en place des règles de vie commune.

Toujours dans la volonté que les enfants soient acteurs de leurs vacances, les mini-camps proposés aux 11/13 ans et aux adolescents, laisseront un large choix dans l'organisation des activités, en accord avec les animateurs.

Exceptionnellement, une fois par mois, un « mini-camp » d'une nuit sera également proposé aux plus petits (3/7 ans) pour qu'ils passent une nuit sous la tente pour la première fois. L'hébergement se fera à proximité du centre de loisirs et présentera toutes les garanties d'hygiène et de sécurité nécessaires.

Une feuille de trousseau présentant le matériel nécessaire (sac de couchage, vêtements chauds, lampe de poche, nécessaire de toilettes...) est fournie aux parents.

Les transports :

Pour les sorties, les transports sont assurés par des prestataires privés dont les chauffeurs sont titulaires du permis transport en commun pour les bus de 10 à 63 places.

Cap Evasion possède un mini-bus 9 places conduits par les directeurs ou animateurs titulaires du permis B depuis plus de trois ans.

Lors de mini camp, l'association peut louer des minibus supplémentaires.

Des transports en train sont également utilisés pour se déplacer sur certaines activités à proximité de la ligne Le Puy-St Etienne

Le budget :

Un tarif journalier prenant en compte les dépenses de fonctionnement et les différentes aides financières attribuées à l'association, est demandé aux familles. Celui-ci est dégressif en fonction du quotient familial qui détermine différentes tranches de tarifs.

Une adhésion familiale annuelle à l'association de 10€ est nécessaire. En fonction des activités proposées des suppléments peuvent être demandés.

Un projet pédagogique est solide et viable que s'il est élaboré et construit par les acteurs de l'accueil de loisirs.

Il devra donc être consolidé, étoffé par l'équipe elle-même lors des réunions de préparation pour chaque période de vacances. Le projet pédagogique ainsi présenté guidera le travail de l'équipe d'animation.

L'ACCUEIL DES ADOLESCENTS : « Le Beaucaal »

L'accueil des jeunes âgés de 14 à 17 ans se fait au Pôle Enfance Jeunesse (275 route de Confolent à Beauzac).

Cette année encore le Beaucaal sera ouvert tous les vendredis soirs de 19h à 22h en période scolaire et les vacances scolaires. Un programme fait en collaboration avec les jeunes sera établi. Un animateur spécifique au groupe sera présent sur tous les temps d'accueil, d'activités et de sorties.

Un animateur supplémentaire pourra venir en renfort si l'effectif du groupe le nécessite.

Un règlement intérieur a été établi avec les jeunes avec des règles non négociables (loi, notion de respect humain, matériel...) et d'autres négociables :

Règlement intérieur :

- Interdiction de fumer, de consommer de l'alcool, d'amener des objets dangereux et tout autre produit illicite.
- Respecter les animateurs et les autres jeunes fréquentant le local.
- Pas de violence physique ou verbale.
- Avoir un comportement respectueux envers le matériel mis à disposition, le ranger après les activités.
- Tout le monde doit participer au bon fonctionnement du *Beaucaal* (entretien, déco...)
- Prévenir en cas d'absence aux activités prévues.
- S'inscrire sur le cahier de présence dès son arrivée.
- Pendant les temps d'accueils informels, les jeunes peuvent venir et repartir du local, aux horaires qu'ils souhaitent.

Principaux objectifs éducatifs déclinés:

1. Les jeunes doivent être acteurs de leurs loisirs et participer au fonctionnement du local.
2. Sensibilisation à la prise de responsabilités, d'initiatives, à la citoyenneté.
3. Amener les ados à s'épanouir au sein d'un groupe.
4. Susciter l'envie et la motivation chez les jeunes.

Des temps de discussion sont mis en place afin d'élaborer les divers projets.

Les jeunes ont également accès aux différentes salles et au matériel pédagogique du pôle enfance jeunesse.

Une documentation de prévention sur les risques inhérents à l'adolescence (sexualité, drogues, violence, nutrition...) est mise à leur disposition.

Pour accéder à l'espace jeunes, il faut :

- Remplir un dossier comprenant une **fiche sanitaire de liaison** et une **autorisation parentale**, fournir la **photocopie du carnet de vaccinations**.
- Etre **adhérent** à l'association : 10€ par an et par famille.
- Payer le "**forfait vendredis soirs**" (1€ par vendredi). Les tarifs demi-journées et journées du centre de loisirs ne s'appliquent pas au Beaucal. Les sorties et activités extraordinaires ont un coût supplémentaire, des inscriptions sont nécessaires.
- Le jeune est sous la responsabilité de Cap Evasion seulement pendant les moments de présence de l'animateur, ainsi une feuille d'autorisation parentale pour que votre enfant puisse venir et repartir du local seul, aux horaires qu'il souhaite, devra nous être fournie.

Exemples d'activités pouvant être proposées :

- activités de loisirs, culturelles et artistiques
sorties cinéma, bowling, laser game..., découverte du patrimoine et de l'environnement naturel, spectacles vivants, ateliers musicaux, diverses créations,
- activités physiques et sportives
organisation de tournois, accès aux différents complexes sportif de Beauzac
- multimédia
création d'un blog, ateliers vidéo, accès à la médiathèque
- mini-camps pendant les vacances scolaires
3 ou 4 jours sous tentes vers des destinations choisies par les jeunes dans la mesure du réalisable, activités variées ou à thème
- chantiers éducatifs
aménagement, rénovation... visant à financer partiellement leurs sorties, du mobilier...
- veillées à thèmes (*débats, fêtes, soirée jeux à la médiathèque, ...*)
- inter-centres
participation à des activités, des sorties, des grands jeux (escape gam) en partenariat avec les autres structures accueillant des adolescents (MJC Monistrol, centre de Ste Sigolène, St Pal de Mont...)
- participation à des manifestations locales (*carnaval, téléthon,...*)
- *préparation de projets de voyage*
- *organisation d'évènements pour financer leurs projets*
- ...

ETRE ANIMATEUR A CAP EVASION

Avant :

- Participer à l'élaboration des projets d'animations afin d'y adhérer pleinement.
- Préparer les journées à l'avance de façon à informer les enfants.
- Participer de façon dynamique aux réunions de préparation du centre, des séjours.
- Ne pas hésiter à apporter des idées nouvelles par rapport au projet global, aux activités d'accueil, manuelles, ludiques...
- Adhérer pleinement aux projets éducatif et pédagogique de Cap Evasion.
- Avoir pris connaissance des modalités d'indemnisation.
- Les indemnisations seront établies de façon claire par les membres de Cap Evasion selon les critères qu'ils auront mis en place et soumis à l'approbation des salariés.
- Etre d'accord avec le présent document et le signer.

Pendant :

- Arriver au centre en forme.
- Accueillir les enfants avec le sourire.
- Faire un accueil dynamique et varié (activités prévues à l'avance).

➤ *Organisation générale :*

- Mettre en œuvre la totalité du projet pédagogique discuté et accepté à l'avance.
- Travailler en équipe.
- Etre à l'écoute des enfants.
- Ne pas hésiter à exprimer son désaccord.
- Ne pas laisser les problèmes entraver la bonne marche de travail. En discuter sans attendre.
- Participer aux réunions quotidiennes.
- Ne pas fumer en présence des enfants aussi bien dans le cadre des activités aux centre qu'à l'extérieur lors des sorties ou des mini-camps.
- Ne pas introduire d'alcool dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, des mini-camps et autres séjours.
- Les relations intimes entre adolescents(es) et animateurs (trices) sont interdites.
- Accepter de changer de groupe d'âges en fonction des nécessités.
- Accepter d'encadrer les repas de midi.
- Remplir les tâches quotidiennes liées aux locaux : climatisation, affichage, nettoyage...
- Gérer et avoir le souci de l'ensemble du matériel pédagogique : rangement, stock, état...

➤ *Hygiène et sécurité :*

- Connaître, respecter et faire respecter les règles de sécurité et la législation en vigueur.
- S'informer et respecter la législation concernant la protection des mineurs.
- Avoir une attitude préventive en veillant constamment à la sécurité des enfants et à leur hygiène.
- Faire face à un accident bénin survenant à un enfant.
- Etre attentif à la vie quotidienne lors des mini camps ainsi qu'au centre.
- Sensibiliser les enfants à ce domaine.
- Veiller à la propreté des enfants, les plus petits (change).

➤ *Pédagogique :*

- Faire preuve d'initiative dans la proposition des activités.

- Prévoir l'organisation des journées dans leur totalité afin de minimiser les risques d'échecs : activités adaptées au groupe, lieux, durée, matériel, sécurité...
- Proposer et animer des activités variées (ludiques, de plein air, sportives, expression, manuelles et techniques) en accord avec le projet pédagogique.
- Insérer les activités dans les projets élaborés par et avec les enfants.
- Motiver et dynamiser les enfants en participant activement aux activités proposées.
- Etre attentif aux enfants, ne jamais laisser des enfants sans surveillance, savoir en permanence où ils sont et ce qu'ils font.
- Climatiser les grands jeux ainsi que les autres activités : déguisements, présentation animée par les animateurs.
- Accepter d'encadrer des mini camps.
- Préparer les mini camps dans les activités programmées ainsi que dans les activités informelles (veillées, grands jeux).
- Faire des veillées en mini camps.
- Gérer l'ensemble du matériel tant pour la préparation, le déroulement que pour le retour des mini camps.

Après :

- Participer aux différents bilans et réunions d'équipe.
- Ne pas hésiter à donner son point de vue sur l'organisation et le contenu du travail qui a été fait pendant la période considérée.

Document à signer, précédé de la mention « lu et approuvé »

En date du :

Mlle, Mme, Mr _____ en qualité d'animateur (trice),
reconnait avoir pris connaissance du présent document et en accepte les contraintes.

Signatures :

LE SALARIE

CAP EVASION